

LES GENS



Ludovic Lage est depuis le 1^{er} octobre le nouveau propriétaire de la Boucherie-épicerie "La porte Barachaud". La nouvelle société, ainsi reprise par celui qui en fut salarié pendant 17 ans, a conservé le nom de "Maison Baron" et propose toujours service traiteur et tournées en campagne.



Jean-François Lachaudru est le nouveau président de l'association Auto Rétro. Elle compte désormais une nouvelle section, dédiée au tracteur et revendique désormais plus de 80 membres.



Christiane Faurie est la nouvelle présidente d'Entraides et Loisirs, le club des aînés d'Uzerche. L'association compte une quarantaine d'adhérents, qui se rassemblent les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, salle Jean Jaurès autour d'activités variées : jeux de sociétés, couture, marches, sorties, repas... des voyages sont prévus.



Alexandre Terrassou est le président d'une nouvelle association sportive uzerchoise : le Bad AU. Elle propose la découverte du badminton mais également de participer à des compétitions Ufolep. Les entraînements se font les lundis et les jeudis à partir de 19h au gymnase des Buges, et les samedis de 10h à 13h au gymnase de la Peyre.

L'ESSENTIEL

JUMELAGE

Voyage en Italie en juillet

Du 5 au 9 juillet, le Comité de Jumelage du Pays d'Uzerche, organise un voyage à Serravalle, notre ville Italienne jumelée. Au programme : découverte de la Toscane et échange culturel et musical. En effet, de jeunes musiciens du département seront du voyage afin de proposer un concert commun avec des musiciens italiens et irlandais. Renseignements et inscriptions : Nicolas Lenfant au 05 55 73 17 00.

ANIMATIONS ESTIVALES

Vers des marchés de producteurs de pays hebdomadaires

Les Marchés d'été des Producteurs de Pays se préparent. Onze associations uzerchoises ont répondu en février à l'invitation de Sophie Dessus, maire d'Uzerche, de Nicolas Jaubert, représentant de la chambre d'agriculture, et de Claude Pégourdie, trésorier du comité des foires, association porteuse du projet qui nécessite la mobilisation de nombreux bénévoles. Cette première réunion a permis d'identifier les besoins dans un esprit très constructif, la majorité des représentants des associations invitées ayant donné un écho favorable aux animations estivales.

Ces marchés qui se dérouleront tous les vendredis de juillet et août 2009 sur le site de la

Petite Gare proposeront ainsi une sélection exigeante de producteurs transformateurs vendeurs de la Corrèze dont les produits pourront être consommés sur place grâce à la mise à disposition de tables, d'un point barbecue et d'une buvette. Une animation musicale consacrera l'aspect festif de ces manifestations. Si vous aussi vous êtes intéressé pour y participer comme bénévole, contactez Nicolas Lenfant au 05 55 73 17 00.

TRAVAUX

L'accueil de la Mairie rénové

Pour un meilleur accueil, la réception de la mairie a été rénovée. Ainsi l'espace est désormais plus lumineux et un second comptoir permettra une prise en charge plus rapide des demandes des Uzerchois. De plus, une pièce a également été aménagée en studio photo pour les demandes de passeports biométriques. En ce qui concerne les cartes d'identités, les photographies sont toujours à fournir par le demandeur.



Des travaux pour prendre en charge au mieux la réalisation confiée à la Commune des pièces d'identités que traitait précédemment la préfecture.

A SAVOIR

Travaux extérieurs : pensez à la demande préalable !

Nous vous rappelons que tout aménagement ou travaux amenant à une modification de l'aspect extérieur de votre habitation (ravalement, menuiserie ...) doit faire l'objet d'une demande préalable en Mairie. Contact : services techniques de la Commune.

LES DATES À RETENIR

Jusqu'au 3 mai : exposition En Royal Enfield sur le toit du monde, salle Espace Vézère.

18 avril, toute la journée : Pucés des couturières, ancien lycée de garçon.

18 avril, 21h : théâtre avec la pièce Vladimir, à la salle polyvalente. Spectacle gratuit.

Du 28 avril au mardi 2 mai : exposition Jardins secrets, jardins publics, à la médiathèque.

12 mai : concert de l'Ensemble Vocal de Brive, abbaye Saint-Pierre.

16 et 17 mai : exposition Bonsai, salle Espace Vézère.

17 mai : rallye touristique des Monédières.

12 au 21 juin : exposition Art Scène, salle Espace Vézère.

14 juin : concert de l'ensemble vocal Gaucelm Faidit, abbaye Saint-Pierre

20 juin : fête de la musique, place de la Lunade.

Motocross du 1^{er} mai

Le 1^{er} mai se déroulera le traditionnel Motocross d'Uzerche. Cette édition accueillera une épreuve du championnat de France de motos anciennes, une manche du championnat du Limousin moto dans les catégories minime et cadet et une autre du championnat du Limousin de quad. Dans cette dernière, Alban Mertens, pensionnaire du Moto Club Uzerchois, essaiera de marquer des points devant son public pour conserver son titre de champion régional.

VIVRE à UZERCHE

LE JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

N°31

AVRIL 2009

MAIRIE D'UZERCHE (19140)
TÉL. 05 55 73 17 00

L'IMAGE

Dans le cadre de la semaine du développement durable, et à l'initiative du conseil municipal des JEUNES, la société GECO a proposé aux enfants d'Uzerche de participer aux plantations en bords de Vézère. Sur un tapis végétal, les enfants ont ainsi planté arbustes et végétaux qui contribueront à fixer les berges et à embellir le site.



L'EDITO On ne construira pas le présent au détriment de l'avenir

"On ne construira pas le présent au détriment de l'avenir" : par cette affirmation forte, mise en avant par l'équipe renouvelée qui se présentait à vos suffrages en mars 2008, nous voulions alors clairement indiquer la priorité qui serait la nôtre pour les six années suivantes : un développement respectueux de l'environnement. Pendant trop longtemps, les problèmes environnementaux ont été considérés comme secondaires, quand s'en préoccuper ne faisait pas sourire. Mais avec le temps, ils sont devenus si présents que plus personne ne peut aujourd'hui les ignorer, et que l'inaction en la matière vaut coupable conscience.

Cela demande à chacun, citoyen ou commune, de pratiquer une sorte de "révolution mentale" qui nous permette de devenir plus astucieux, plus raisonnés, plus solidaires afin de faire rimer développement économique, social et humain avec la préservation de nos ressources naturelles, d'autant plus précieuses aujourd'hui qu'elles sont limitées. C'est dans cet esprit que tous les projets du mandat actuel ont été et sont conçus, non pas sous la forme de l'affichage d'un seul "agenda 21" (que l'on voit fleurir un peu partout, et qui peut parfois tenir lieu d'alibi à l'inaction) mais en veillant à ce que chaque action publique entreprise ait son volet environnemental, ce qui demande, il faut bien le reconnaître, une vigilance accrue lors du montage des projets concernés. Il faut ici donner quelques exemples concrets, dans différents domaines.

En matière d'urbanisme et d'aménagement pay-

sager, nous terminons les travaux des berges par des plantations qui associent les enfants à l'activité de l'entreprise. Ici, nous faisons rimer éducation à l'environnement et protection de celui-ci

Lorsque nous refaisons le toit de l'école primaire, nous étudions la pose de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité sur place tout en faisant baisser la facture énergétique communale.

En révisant le réseau de l'éclairage urbain pour passer en basse consommation, nous en avons profité pour mettre doublement en lumière les plus beaux monuments de notre patrimoine, favorisant le tourisme.

Quand nous invitons chacun à trier ses déchets, c'est pour réduire les coûts et les volumes.

En proposant des repas bio au collège, grâce au conseil général, nous contribuons à préserver la santé de chacun tout en favorisant la filière agricole bio, et ses emplois locaux.

Lorsque nous accompagnons l'implantation d'une entreprise, nous prenons toutes les précautions pour limiter au maximum l'impact environnemental que son activité pourrait avoir.

C'est ainsi que nous contribuons, dans l'exercice de la responsabilité que vous nous avez confiés, à la fois à la consolidation de l'économie, à la création d'emplois locaux, au respect et à la valorisation notre environnement, veillant ainsi à la qualité de vie de chacun.

Sophie Dessus

Maire et vice-présidente du Conseil général.

SOMMAIRE

LE DOSSIER
Budget 2009 : on relance sur nos points forts
Pages 2&3

L'Essentiel de l'actualité
Vers des marchés hebdomadaires de producteurs de pays.

L'accueil de la Mairie rénové.

Voyage en Italie en juillet.

La fin des rejets directs d'eaux usées.

Des ateliers de découverte des métiers manuels pour les jeunes.

Les dates du trimestre à venir.

Page 4

LE DOSSIER Budget 2009 : on relance sur nos points forts...

Maîtrise du fonctionnement, désendettement, haut niveau d'investissement et modération fiscale sont les caractéristiques du budget communal en 2009.

Maîtrise du fonctionnement

En 2009, on devrait rester sur une grande stabilité par rapport aux années précédentes, à effectif constant. Ainsi en 2008, les charges de personnel étaient en baisse de 5,88% (soit 1.453.990€). Ce poste, totalement maîtrisé, était alors inférieur aux charges constatées en 2001 (1.555.731€). Cette évolution s'explique en partie par le recrutement de jeunes agents pour remplacer ceux partis à la retraite, les salaires en début de carrière étant inférieurs à ceux de fin de carrière.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement est en baisse de 0,07% alors que dans le même temps, l'inflation constatée en 2008 était supérieure à 3% ! C'est là le fruit d'une gestion au plus juste, car tout comme les particuliers, la Commune a constaté de fortes hausses de certaines dépenses : 20% pour le fioul, 18% sur les transports collectifs, 7% sur les primes d'assurance...

Ces hausses ont néanmoins pu être compensées par la maîtrise de dépenses d'électricité, qui baissent de 6%. Ceci s'explique par la mise en place d'une politique d'économie d'énergie sur l'éclairage public notamment, alors que dans le même temps, la mise en lumière des bâtiments remarquables était réalisée avec le concours des Uzerchois, au travers de l'opération soutenue par la Fondation du Patrimoine et la Banque Tarnaud...

Désendettement

La dette de la commune s'établit à 2.594.449 euros au 1^{er} janvier 2009. Malgré l'emprunt de 400.000€ réalisé en 2008 pour financer nos équipements publics, la dette par habitant, avec 815 euros reste inférieure à la moyenne nationale (861€) des com-

munes comparables à la nôtre. Il faut rappeler qu'on revient ici de loin : en effet, un pic historique de 4.426.037€ avait été atteint en 2002, limitant considérablement alors notre capacité d'investissement. Grâce au désendettement accompli ces dernières années, Uzerche a ici retrouvé des marges de manœuvre.

Haut niveau d'investissement

L'investissement de la Commune représente presque 1.000 euros par habitant, alors que dans des communes de taille identique, la moyenne était de 550 euros par habitant en 2008 : 2,8 millions d'euros ont été investis dans des équipements publics. Ce haut niveau d'investissement est le résultat de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de bons taux de subventions, limitant l'emprunt à seulement 400.000€. Il a permis de lancer ou de faire réaliser la passerelle sur la Vézère ou les chantiers des berges de la Vézère, de l'avenue de la Gare, de la route de Saint-Ybard, de la rue du 18 juin, du restaurant scolaire...

Modération fiscale

Les élus ont étudiés la possibilité de diminuer de 10 % le taux de la taxe sur le foncier bâti. Cette hypothèse conduirait à une perte fiscale de 70.000€ pour la ville. Constatant que l'état diminue de 30.000€ sa dotation 2009 et que le Président de la République annonce la suppression de la taxe professionnelle (880.000€ pour Uzerche), les élus ont estimé dans ce contexte, mieux valait ne pas toucher à l'impôt et laisser les taux communaux inchangés.

Les investissements 2009 : vers toujours plus d'attractivité

Les principaux investissements en 2009

La Commune poursuit l'embellissement de notre cité, avec un programme d'équipement de 3.655.046 €.

La rénovation des rues anciennes va débuter (subventions possibles ou sollicitées de l'Europe, de l'Etat, de la région Limousin et du département). L'avenue de la Gare (et son parvis) devrait être achevée pour la fin de l'année, après les lourds travaux d'eau potable et d'assainissement. Des aménagements de sécurité sont programmés rue Gérard-Philippe et rue Paul-Langevin.

La toiture de l'Abbatiale sera reprise. L'ancien Lycée de garçons verra sa façade refaite. L'école des Buges aura une nouvelle couverture en ardoise.

Le restaurant scolaire sera ouvert pour la prochaine rentrée de septembre.

Il est également prévu un diagnostic énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux. Ils donneront vraisemblablement lieu à d'importants travaux pour diminuer la facture énergétique de la Ville de 25% d'ici fin 2011.

Effort continue sur l'habitat...

Par ailleurs, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat prend fin en mai 2009. La totali-

té de l'enveloppe financière aura été distribuée, permettant de remettre sur le marché plus de 45 logements rénovés, contribuant par ailleurs à soutenir les artisans locaux.

Mais d'autres aides sont disponibles au travers de la politique du pays Vézère Auvézère soutenue par le Département de la Corrèze et la Région Limousin (renseignement en mairie). Enfin, l'enveloppe financière "Opération façades" a été augmentée par la municipalité : il est toujours possible de déposer de nouveaux dossiers.

... et l'équipement commercial

Au chapitre du commerce et des entreprises, la Ville a fait le choix d'agrandir la zone de La Gane Lachaud et d'accompagner la future Zone commerciale dite des Pâtureau. Il s'agit pour la municipalité de promouvoir d'une part l'installation d'entreprises dans cette zone géographique et d'autre part, d'offrir de multiples services au carrefour de Limoges Tulle Brive, à proximité immédiate des autoroutes. Cette politique de développement se fait est mise en œuvre avec le concours des acteurs locaux de ces secteurs d'activité.

RECETTES	
Fonctionnement	Impôts et taxes 2 350 668€
	Dotations de l'état 1 456 610€
	Produits de gestion 103 000€
	Autres produits 471 722€
	Subventions 1 157 397€
Investissement	Emprunts (annulation d'emprunts) 1 709 539€
	Fonds propres 1 218 511€
TOTAL	8 467 447€

DEPENSES	
Fonctionnement	Charges de personnel 1 651 000€
	Charges à caractère général 1 325 200€
	Intérêts de la dette 150 000€
	Autres dont charges de gestion 1 255 800€
	Remboursement en capital de la dette 260 000€
Investissement	Dépenses d'équipement 3 655 046€
	Autres 170 401€
TOTAL	8 467 447€

ECLAIRAGE



Vivre à Uzerche : cette année encore, il n'y a pas d'augmentation des taux des impôts locaux. Pourrez-vous encore faire

preuve d'une si remarquable modération fiscale longtemps ?

Catherine Chambras, adjointe aux finances : rappelons tout d'abord que les impôts étaient dans la moyenne nationale sauf pour le foncier bâti. Notre précédente équipe municipale s'était alors engagée à ne pas les faire progresser, si cela était possible. Nous avons tenu cet engagement. Si les impôts ont augmenté les années passées, c'était principalement le fait du conseil général.

Vivre à Uzerche : vous auriez pourtant pu augmenter ces taux, surtout quand la commune a perdu une partie de la taxe professionnelle de SMURFIT...

Catherine Chambras : ce n'était pourtant pas nécessaire car l'activité industrielle et artisanale sur la Commune d'Uzerche a progressé ces dernières années. Ceci s'est par exemple traduit par une augmentation des recettes fiscales de la taxe

“Aujourd'hui, rien ne nécessite d'augmenter les impôts. Si nous venions à rencontrer des problèmes, nous repousserions certains investissements plutôt que de toucher à la fiscalité.”

professionnelle, l'impôt local payé par les entreprises, de 15%, entre 2002 et 2005 : on est passé de 875.546 à 1.006.170 €, avec un taux d'imposition inchangé. Pour 2009, par contre, les recettes de TP devraient se limiter à 888.058 €, soit une baisse de 12% en une année, principalement due à la restructuration du groupe SMURFIT. L'Etat ne compense plus

cette perte de recettes fiscales. Et la suppression annoncée de la taxe professionnelle, sans préciser sa compensation n'est pas faite pour nous rassurer ni planifier nos actions.



Vivre à Uzerche : comment réagir face à ce genre de contrainte ?

Guy Longequeue, président de la commission des finances :

depuis le début de la mandature, nous avons mis en place tous les outils possibles pour permettre l'installation de nouvelles entreprises. Nous avons agrandi la zone industrielle et artisanale, apporté le haut débit, maintenu le classement en zone spécifique pour que ces entreprises puissent avoir le maximum d'aides de l'Etat, de la Région et du Département. Cette politique porte ses fruits puisqu'une entreprise a décidé d'investir massivement sur Uzerche. 50 à 60 emplois devraient être créés... L'installation de nouvelles activités devrait générer une augmentation de la taxe professionnelle si elle demeure. En travaillant ainsi au développement d'Uzerche, nous espérons toujours être en mesure d'en faire profiter les Uzerchois en faisant baisser les impôts locaux des familles dans la situation difficile que nous traversons.

Vivre à Uzerche : mais si l'Etat supprime effectivement la taxe professionnelle ?

Guy Longequeue : ce n'est pas fait. Il reste qu'aujourd'hui, nos recettes fiscales sont globalement correctes et ne nécessitent pas d'augmenter les impôts. Et si nous venions véritablement à rencontrer des problèmes financiers, ce qui n'est pas le cas, puisque notre endettement a diminué de moitié en trois ans, nous repousserions certains investissements plutôt que de toucher à la fiscalité.